

« Sur la terre d'Amérique, où nous aimons à retrouver l'Irlande dans cette foi catholique qu'y apporta le noble Saint don't le nom lui sert d'aurole... De bonne heure, toutes les sociétés Irlandaises de la ville se rendirent à l'église (celle de St. Patrick) pour y entendre une messe à laquelle officia Mgr. Taché, arrivé d'Europe depuis peu de jours, et accompagné du supérieur du Séminaire et de plusieurs autres membres de cette maison. Il y eut sermon : ce fut le rév. M. Culla qui donna en cette occasion une nouvelle preuve de son talent ; et le pain béni, qui ne fut pas un des accessoires les moins magnifiques de cette solennité, fut offert par M. T. McDonnell. Le produit de la collecte s'est élevé à \$60 »

En exprimant notre regret de ne pouvoir présenter dans nos colonnes le tableau animé que fait notre correspondant et de la grande procession qui parait avec honneur dans les rues de la cité et du jival et splendide banquet qui couronna cette fête, nous remarquons avec plaisir que partout, dans le Haut aussi bien que dans le Bas-Canada, nos compatriotes irlandais ont célébré en 1852, avec un éclat et un enthousiasme peu ordinaires, cette solennité religieuse et nationale de l'Irlande.

On nous communique pour insertion l'extrait suivant d'une lettre écrite de Minnesota, E. U., sur une catastrophe survenue à Saint-Paul, capitale de ce territoire, à la suite d'un excès d'intempérance. Les faits que l'on va lire n'exigent aucun commentaire :

« La société de tempérance fait de rapides progrès ici ; elle ne peut manquer d'atteindre son but sublime, vu le zèle que l'on témoigne dans presque toute la ville de St. Paul pour la cause. Lundi, le 9 février, eut lieu la grande procession qui devait porter le deuil dans la famille de Bachelus. A une heure de l'après-midi, la société catholique de tempérance, en uniforme, précédée d'une bandière sur laquelle se voyait un ange, se dirigea vers le lieu où se tenait le banquet. Les membres de la procession, au nombre de cent cinquante, étaient précédés par un orchestre, ayant sous leurs yeux les drapeaux de la tempérance. Les dames ne firent pas défaut en cette occasion ; elles ont été quelques-unes à vouloir prendre part à l'entrée de la procession. Après avoir passé par les principales rues de la ville, les différents sociétés se réunirent au Hall de la législature, et présentèrent aux membres de la chambre une pétition couverte de douze cents signatures, demandant l'abolition du commerce des liqueurs enivrantes dans le territoire de Minnesota.

« Le même jour, certaines églises étaient ouvertes (free) à tout le monde, et les évêques firent de leur mieux pour insister par des moqueries à la procession de la Trinité. Le soir il y eut un bal qui aubergé et pour une partie de la nuit. Mais « rit bien qui rit le dernier ». Le lendemain, le premier objet qu'on trouva sur un balcon, et le corps d'un homme que la force de la boisson avait fait tomber sur le versant de la côte ; il était mort. Il paraît qu'il ne s'était pas encore assez réchauffé pour passer la nuit à la belle étoile. Le jour suivant, deux autres furent trouvés sans suite des coups qu'ils avaient reçus pendant leur débauche nocturne. La première de ces victimes du whisky est un Canadien de Sorel (nommé Augustin Pau). Il laisse une femme et sept enfants déseulés et pauvre. Des deux autres, l'un était aussi (bien malheureusement) un Canadien, et l'autre un Irlandais. Ces trois victimes ont été enterrés au cimetière de St. Paul, et les quelques rangs vides parmi les tombes se sont déjà remplis. »

A une assemblée de citoyens de la Côte Ste. Catharine, M. de End, et des Tuteurs des Bachelus, le 21 mars, 1852, dans une des salles d'école de l'Institut des Sœurs-Unies, aux fins de procéder à l'élection des officiers de la section de la Société de Tempérance du Côteau St. Louis, furent élus conseillers :

- Pour la Côte Ste. Catharine : George Martin, Fris. T. Maria, Théophile Gervais, F. X. Beauchamp, Jos. Allard, Jos. Potvin.

Les dits conseillers s'étant ensuite assemblés, élurent : Président, Théophile Gervais, Secrétaire, Jos. Potvin, F. X. Beauchamp.

Par ordre, F. X. BEAUCHAMP, Secrétaire.

Dr. Brownson.

On lit dans le True Witness du 26 mars : « Nous sommes heureux d'être en mesure d'informer nos lecteurs Catholiques, que le Dr. Brownson sera, le 15 du mois prochain, à Montréal, où il se propose de donner une série de lectures sur des matières intéressantes généralement les Catholiques. »

On lit dans le Journal de Québec :

« Nous avons eu le plaisir d'entendre hier au soir (vendredi) la lecture que Guillaume Lévesque, écrivain, a faite devant l'Institut Canadien de cette ville. M. Lévesque s'est acquitté de sa tâche avec talent et bonheur. Il a su, par son langage fleuri, varié et poétique, ôter à son sujet cette aridité qu'aurait pu lui donner le fait historique, présenté dans toute sa sauvagerie vérité. Ses comparaisons sont surtout fort remarquables et fort bien choisies, et ses descriptions et définitions sont à l'abri de tout reproche. Nous espérons que M. Lévesque livrera son travail à la presse. »

Hier matin, un incendie originé dans une étable en arrière des constructions en brique de la rue Hannover, Beaver-Hall, y dévora six maisons appartenant à M. Anderson, mais heureusement assurées au Phoenix et à l'Étina. Les pompes manquant d'eau à leur arrivée sur les lieux, ont été d'un secours inutile, et cette circonstance seule a déterminé la consommation du désastre.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 10 mars 1852.

M. le Rédacteur,

Les élections à l'assemblée législative se sont accomplies au milieu du plus grand calme. De tous les départements, de toutes les villes, c'est Paris qui a le plus mal voté. Dans beaucoup d'autres contrées, à Lyon notamment, il y a eu quelques mois d'engouement pour le parti rouge, mais depuis on est revenu à de bien autres sentiments, et si quelques carefours de notre cité ont donné un certain nombre de voix au candidat élaboré dans les bouges et les lieux secrets, l'immense majorité des électeurs s'est ralliée autour du drapeau de la sécurité et du bon ordre. N'allez pas croire, pourtant, que nous ayons voté pour des hommes de notre choix. Si nous avions écouté nos sympathies, nous aurions reporté nos vœux sur d'autres hommes que ceux ratonnés par le gou vernement, mais cela aurait engendré des dissensions, et ces dissensions auraient amené le triomphe du parti rouge dans les élections. Faut-il s'étonner que Paris ait donné tant de voix au parti de l'émeute et de la révolution ? Eh ! mon Dieu, non ; Paris est bien toujours la ville révolutionnaire par excellence ; fidèle à son passé, elle n'a pas voulu se démentir un seul instant. Rien ne l'intruit, rien ne l'arrête, elle poursuit toujours sa course à travers les sentiers de l'incertitude.

Un décret de Louis Napoléon fixe l'ouverture du sénat et du corps législatif au lundi, 29 mars. Nous verrons comment opéreront ces deux nouvelles institutions.

Un autre décret autorise les sociétés de crédit financier, nouvelle création pour nous qui ne savons pas le moins du monde quels résultats peut produire cette institution.

Le conseil de guerre de Chambray a terminé sa pénible tâche. Oui, pénible ! car si la loi, la justice et la sécurité de tous les citoyens commandent impérieusement contre ceux qui ont quitté le chemin de l'honneur et du bien, il ne pèche à l'homme de condamner son semblable. Plusieurs condamnations à mort ont été prononcées, et aussi beaucoup de condamnations à la déportation. Tels ont été les résultats des jugements du conseil de guerre de Chambray. Et pourtant, malgré toute cette rigueur apparente, les membres du conseil de guerre ont agi dans tout s leurs actions avec la plus grande réserve et la plus profonde déférence.

« Les plains, ah ! je plains douloureusement ces pauvres crédules victimes des utopies révolutionnaires à qui des héros de révolution ont appris à s'arrêter d'un fer homicide pour butteverser la sacérité et immoler tous ceux qui s'opposent à cet acte inique. Ils ont donné la mort à des hommes innocents et dont le devoir était de sauver la société en péril ; la justice ne s'est pas fait attendre, mais tous les chefs, ces hommes qui ne se servent des classes ou rières que pour s'en faire des marchepieds à leur ambition, n'y aura-t-il jamais moyen de les atteindre ? »

Les affaires ne vont pas bien en France ; la joie qu'on avait éprouvée à la suite du coup d'état de Louis Napoléon est complètement éteinte ; on est devenu triste comme auparavant ; tout le monde croit que nous n'avons pas un gouvernement définitif, que le moindre vent l'emportera.

Des prières publiques ordonnées par le saint Père ont commencé hier soir dans notre église primatiale ; une foule attentive, pieuse et recueillie se pressait sur les dalles de l'église. Ah ! c'est que l'horizon est redevenu noir et incertain, c'est qu'on voit que Dieu n'a pas encore achevé son ouvrage et qu'il lui reste encore beaucoup à faire. On s'inquiète de nouveau, on se demande vers quel avenir nous marchons. Les bruits de guerre prennent de la consistance et le jour n'est peut-être pas éloigné où, bon gré, mal gré, il faudra livrer bataille. L'Angleterre est toujours ce qu'elle a été, c'est à dire, révolutionnaire et amoureuse des bouleversements.

Faudrait-il que la France déclare la guerre à la Suisse et partant de là à l'Angleterre ? Avoir tous les préparatifs d'armements des grandes puissances, ne dirait-on pas que nous sommes à la veille d'une immense bataille à laquelle toutes les puissances doivent prendre part ? L'attitude de la Suisse vis à vis la France et l'Autriche, est intolérable. Ce petit pays, état neutre par sa tradition, sa nature et ses traités, est passée de fait au rang de puissance, et de puissance hostile à l'égard de la France. Elle protège et couvre de son égide des hommes qui, ayant maintes fois travaillé au bouleversement de la France, s'occupent sans cesse de continuer à l'étranger leurs coupables menées. La France se trouvant insultée, bafouée, méconnée par cette ombre de gouvernement, aurait le droit de demander réparation par les armes, mais ce droit, elle ne l'emploiera sans doute pas encore ; elle usera encore de patience et de longanimité. Il est une mesure que la France ne serait pas bien loin d'accepter de concert avec l'Autriche : il s'agirait d'imposer à la France un blocus commercial. Atteinte dans ses intérêts matériels, il faudrait qu'elle se résignât à donner aux deux puissances les satisfactions qui leurs sont dues. Il est vrai que le blocus proposé ne pourrait être efficace, qu'on faisant concourir le Piémont à son établissement et à son maintien. Si la France et l'Autriche tentent des démarches dans ce but, elles rencontreront beaucoup d'obstacles. La politique anglaise, malgré les changements qu'elle vient de subir à l'intérieur, ne peut renoncer à l'influence prédominante qu'elle exerce en Piémont et qu'elle est assurée de conserver tant que le pouvoir sera aux mains de M. d'Anzoglio et de M. Cavour. C'est d'ailleurs pour l'Angleterre une question de commerce ; et on sait que sur cet article elle n'entend jamais raison.

Il faut donc que la France ne s'inquiète pas de l'Angleterre, ni du Piémont, ni de toute au-

tre puissance, qu'elle agisse, qu'elle ordonne et qu'elle menace, et, s'il le faut, qu'elle prenne les armes.

Les nombreux sectaires de Mazzini n'ont pas perdu le courage à Rome ; ils espèrent toujours voir leur règne arriver. Je ne sais pas trop ce qui se serait passé à Rome le jour du carnaval si l'infamie conspiration qui devait mettre le feu à la ville entière n'avait été découverte. Pendant une journée l'émotion fut grande parmi les habitants, puis peu à peu elle se calma et chacun reprit son travail habituel.

Aujourd'hui les principaux meneurs de ce complot sont tous arrêtés, et l'on poursuit les coupables qui se sont cachés, avec une vigueur digne d'exemple.

M. L. M. C.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

ANGLETERRE.

Les journaux de Londres donnent la composition définitive du ministère anglais comme il suit :

- Premier lord de la trésorerie et premier ministre, le comte de Derby ; Lord chancelier, sir Edward Sugden, qui doit être élevé à la pairie ; Président du conseil privé, le comte de Lonsdale ; Gardien du sceau privé, le marquis de Salisbury ; Chancelier de l'Échiquier (ministre des finances), M. d'Israeli ; Ministre secrétaire d'Etat de l'intérieur, M. Walpole ; Ministre secrétaire d'Etat des affaires étrangères, le comte de Malmesbury ; Ministre secrétaire d'Etat des colonies, sir J. Pakington ; Président du bureau de contrôle (affaires de l'Inde), M. Herries ; Premier lord de l'Amirauté (ministre de la marine), le duc de Northumberland ; Président du bureau de commerce, M. Henley ; Maître général des postes, le comte de Hardwick ; Commissaire en chef des bois et forêts, lord John Manners.

Ce sont là les membres du Cabinet qui composent le conseil des ministres.

L'administration est en outre complétée par les fonctionnaires suivants :

- Lord lieutenant d'Irlande, comte d'Eglington ; Chancelier d'Irlande, comte d'Eglington ; Chancelier d'Irlande, M. Blackburne ; Secrétaire de la guerre, M. Bressford ; Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, lord Stanley, fils du premier ministre ; Procureur-général, sir F. Theesiger ; Avocat-général, sir F. Kelly ; Secrétaire d'Irlande, lord Naas ; Secrétaire de la trésorerie, M. J. A. Hamilton et F. les McKenzie ; Procureur-général d'Irlande, M. Napier ; Avocat-général d'Irlande, M. Whitehead ; Commandant en chef, le duc de Wellington ; Intendant-général, lord Londonderry ; Chancelier du duché de Lancaster, sir John Buller ; Sous-secrétaire des colonies, lord Bessart ; Secrétaire des affaires de l'Inde, lord Jesselyn et M. Gaskell ; Vice-président du bureau de commerce, M. J. P. Young ; La maison de la reine est ainsi composée : Grand Chambellan, le duc de Montrose ; Vice-Chambellan, lord Worcester ; Lord Steward (majordome du palais), le marquis d'Exeter ; Capitaine des halibardiers de la garde, lord Forester ; Gouverneur en chef, lord Ossulston ; Lords de la chambre : le comte de Morton, lord Byron, lord Galloway, lord Canterbury, lord Templemore, Stannon, lord Crofton et lord Tolwarth.

« Voici sur les membres du nouveau ministère anglais quelques détails biographiques.

Il est à peine besoin de dire ce qu'est le comte Derby. Il a, sous son premier nom de lord Stanley, été une des illustrations de la Chambre des Communes. Chef d'une des plus grandes familles d'Angleterre, et originairement whig, lord Stanley faisait partie au ministère de lord Grey ; il a été secrétaire d'Etat pour l'Irlande de 1830 à 1833, et ministre des colonies jusqu'en 1835. Il avait donc pris part à toutes les grandes mesures du ministère whig, à la réforme électorale, à l'émancipation des noirs. C'est en 1834 qu'il se sépara avec éclat de son parti à propos des affaires de l'église d'Irlande. Protestant zélé, lord Stanley porta chez les Tories l'influence de son nom et la puissance de son admirable talent. Revenu au ministère avec Sir Robert Peel, il se sépara de lui à propos de la réforme des lois économiques, et devint depuis lors le chef du parti tory. L'année dernière, lord Stanley refusa de former un ministère, et donna pour motif qu'il ne trouvait pas dans son parti un personnel suffisant pour former une administration. Cette année, il a accepté la tâche qui retombait nécessairement sur lui. S'il suffisait pour être un grand ministre, d'être un grand et admirable orateur, lord Derby remplirait certainement cette condition. Au point de vue de l'art, de l'éloquence proprement dite, il est sans rival en Angleterre.

M. d'Israeli a aussi un non-célébre. C'est à force de talent, de travail et de persévérance qu'il est arrivé à la première place, à la tête d'un grand parti. M. d'Israeli a fait des romans qui ont eu une vogue immense. Ses livres méritent leur succès. Il est néanmoins assez curieux de voir arriver un homme de lettres au ministère des finances, et l'on éprouve une certaine tristesse à voir l'imagination d'un poète aux prises avec les chiffres.

Le ministre de l'intérieur, M. Walpole, est un homme nouveau et une des plus grandes espérances du parti conservateur. Il est avocat, et de la famille du fameux Walpole.

Le ministre des affaires étrangères, lord Malmesbury, est aussi un homme nouveau dans l'administration. Il est le petit-fils de lord Malmesbury, qui fut ambassadeur d'Angleterre en France lorsqu'il y eut des négociations engagées avec le Directoire. Lord Malmesbury s'apparente alors M. Herries.

Le ministre des colonies, Sir John Pakington, était généralement inattendu. C'est, à ce qu'il paraît, un magistrat de comté qui passe pour un homme actif et un bon administrateur. Il aura besoin de l'être, pour suffire à la tâche qu'il entreprend, car en ce moment le ministère des colonies est tout à porter. Sir Edward Sugden, qui va être élevé à la

pairie pour devenir lord chancelier, est un des plus grands jurisconsultes d'Angleterre. Il a été lord chancelier d'Irlande en 1834.

La présidence du conseil, fonction honorifique, est donnée au comte de Lonsdale. Lord Lonsdale, autrefois lord Lowther, possesseur d'une immense fortune, est bien connu en Angleterre comme un protecteur zélé des arts et de tout ce qui s'y rattache.

M. Herries, président du bureau de contrôle, c'est à dire du bureau des Indes, fait exception à ce que nous disions tout à l'heure sur l'origine de la plupart des nouveaux ministres. M. Herries a été autrefois ministre des finances et a une longue pratique des affaires.

Le ministre du commerce, M. Henley, est encore un homme nouveau dans l'administration ; mais, comme M. Walpole, il a pris un bon rang dans la chambre des communes.

Le ministre des eaux et forêts, lord John Manners, est le second fils du duc de Rutland. Il est et mérite d'être un des jeunes gens de l'aristocratie anglaise les plus populaires et les plus estimés.

Les deux derniers membres du cabinet, le duc de Northumberland et le comte de Hardwick, sont, comme lord Lonsdale, des hommes qui apportent dans le ministère l'influence d'une grande fortune ou d'une grande position. Le duc de Northumberland est amiral ; aussi est-il surprenant de le voir à l'Amirauté, car en Angleterre on met rarement des amiraux à la marine ou de généraux à la guerre.

Lord Lyndhurst, auquel on avait offert le sceau privé, a refusé à cause de son grand âge. Lord Lyndhurst, Pun des orateurs les plus accomplis et l'un des plus grands légistes de son pays, a maintenant plus de quatre-vingts ans.

On sait qu'il y a, dans un ministère anglais, deux catégories : les ministres du cabinet, qui ont entrée au conseil, et les ministres sans entrée au conseil. C'est dans cette seconde catégorie qu'est le lord-lieutenant ou vice-roi d'Irlande, qui sera lord Eglington. Le comte d'Eglington s'est fait connaître, il y a quelques années, par le tournoi qu'il donna dans son château ; ce qui ne l'empêcha pas de prendre sa place dans la politique. Le nouveau sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères, lord Stanley, est le fils du comte de Derby, premier ministre.

« Une grande découverte économique est annoncée par les légumistes, secte herbivore établie récemment en Angleterre. Les membres de cette société continuent à tenir des meetings et à prôner les qualités alimentaires de la carotte et du navet.

La société vient de donner à Londres une soirée brillante, à laquelle assistaient environ 500 personnes des deux sexes, dit avec exactitude le rapporteur. Dans ces sortes de réunions, les légumistes s'boivent du né, comme le commun de leurs compatriotes, en attendant que l'éducation des sociétés soit assez avancée pour y substituer un jus ou bouillon d'herbes. L'ambition des fondateurs va jusque là. Leur science est érigée en système, et s'il faut en croire les orateurs qui ont fait les uns de parole de la soirée en question, des résultats merveilleux ont déjà été obtenus.

La grève de 30 à 40 000 ouvriers, qui vont se trouver bientôt sans ressource, rend les décrets d'urgence dont on vient de nous faire part d'autant plus importantes, que l'adoption de ce qu'on appelle le système légumiste par les ouvriers coalisés leur permettrait de résister beaucoup plus longtemps aux fabricants sans aucun dommage pour leurs estomacs. Il ne s'agit de rien moins que de se nourrir pour rien, et à eux aux qualités jusqu'à ce jour inappréciées du chou et de la carotte !

Un orateur légumiste, M. McGowan, a annoncé au lit d'apaisements frénétiques, qu'un ouvrier de sa connaissance était parvenu, grâce au système de l'association, à vivre d'une manière très confortable pour deux sous et demi par jour, c'est-à-dire cinq sous de notre monnaie. Ce n'est pas tout. Un portefaix des docks, ayant voulu s'assurer par lui-même de ces merveilleux résultats, en a obtenu de plus satisfaisants encore. Il est arrivé, avec moins de deux sous anglais par jour (environ trois sous et demi de France), à se nourrir parfaitement, de manière à pouvoir ce tenir son pénible travail sans éprouver aucune altération dans l'état de sa santé. L'ora sur pense que ces faits ne sont pas le dernier mot du système ; il prodige ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Cet événement est de nature à séduire tous les ouvriers en grève, et nous soupçonnons un peu les émissaires d'avoir lancé cette réclame à leur adresse. Il est seulement à regretter que l'orateur légumiste ne soit pas entré dans quelques détails sur le régime en vertu duquel sont soumis les sociétaires dont il a parlé. L'association est animée de sentiments trop philanthropiques pour vouloir monopoliser au profit de l'Angleterre de si brillants résultats. Espérons que dans une prochaine soirée M. McGowan nous donnera le menu du repas de légumes à 3 sous 1/2 par jour, et qu'il ne dédaignera pas d'entrer dans quelques explications sur l'assaisonnement des mets et le code culinaire à l'usage des sociétaires. Un régime alimentaire confortable à 3 sous 1/2 par jour trouvera de nombreux partisans.

CHINE.

Nous lisons dans l'Espérance de Nancy du 20 février :

« M. Mangenot, curé de Glunville, a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue de Mgr. Clément, évêque de Daranda, dans le Tong King. On sait que c'est M. Masson, notre compatriote, qui porte ce titre. Bui-Nyon, le 21 juin 1851.

« Je commence par vous apprendre que l'épère du martyre que nous croyions passée, vient de se renouveler. M. Augustin Scheffer, du diocèse de Nancy, arrivé au Tong-King depuis moins de trois ans, a été arrêté au mois

de mars dernier et décapité le 1er mai. 24000 fr. furent accordés à titre de récompense, à ceux qui l'avaient arrêté.

« Voilà le sort qui est réservé à tous les missionnaires, s'ils sont arrêtés. Et, du train que nous y allons, il est moralement impossible que cela n'arrive pas à quelques uns d'entre nous, car les nouveaux édits ayant été beaucoup mitigés en faveur des prêtres indigènes, ceux-ci craignent moins qu'auparavant et se donnent des libertés qui peuvent nous compromettre. Mais, comme ils nous fournissent la facilité de remplir tous les devoirs de notre ministère, loin de les blâmer, nous les encourageons et nous continuons la visite de nos différentes chrétiens avec grand éclat.

« Nous ne craignons pas les mandarins, mais il est difficile que, parmi nos chrétiens, il ne se trouve pas quelque Judas. On bien quelques païens peuvent mettre la main sur nous, car il faut convenir que la somme de 20,000 fr. promise à ceux qui nous arrêteront est bien capable de tenter la cupidité de nos Amantistes. Mais à la garde de Dieu, nous ne craignons pas notre vie comme si précieuse ; pourvu que nous consommions notre course et que nous remplissions le ministère de la parole qui nous a été confié par le Seigneur Jésus. Si donc vous apprenez, quelque beau jour, que votre ami a été jugé digne de voir son sang répandre la foi, réjouissez-vous et aidez-moi à remercier Dieu. Cependant, je dois vous dire que le gouvernement de la province où je suis, et qui est un des principaux personnages du royaume, et très attaché à une secte du paganisme, continue à en agir parfaitement bien avec nous. Hier encore, nous avons eu des relations officielles, mais secrètes avec lui. »

Décédés :

A St-Vincent de Paul, le 5 mars, à la demeure de son fils, Messire E. Lavoie, curé du lieu, Ant. Lavoie, âgé de 87 ans.

[La publication du décès dont la mention précédente, a été différée par inadvertance.]

A Chambly, à la résidence de son frère E. H. Fréchette, Ecr., le 27 courant, après une maladie cruelle de plusieurs années, supportée avec le courage exemplaire du véritable chrétien, Augustin Fréchette, Ecr., à l'âge avancé de 68 ans, un mois et quinze jours. M. Fréchette était natif de la paroisse St. Nicolas, District de Québec. Il reçut une partie de son éducation au séminaire de Québec, sous les auspices de son oncle, feu Messire Pierre Fréchette, curé de St. Malheur de Beauh. Il était aussi le frère d'Oniv Fréchette, Ecr., l'un des conseillers actuels de la Cité de Montréal.

N. B. Les journaux français de Québec sont priés de reproduire ces décès.

A Berthier (District de Montréal) le 8 ult., Dame M. Grégor, épouse de M. A. Brisson, à l'âge de 26 ans.

Au même lieu, le 12 ult., après une maladie languissante supportée avec une patience héroïque et une résignation vraiment chrétienne, Sr. Hercule Desrosiers dit Lafrenière, âgé de 40 ans. Surtout sa mort approche il se mit au pain des forts et s'endormit dans le Seigneur. Il laisse une épouse inconsolable et une nombreuse famille pour pleurer sa mort prématurée. Ses funérailles ont eu lieu le 14 ult., avec grande solennité et en présence d'un grand concours de peuple tant de la paroisse que des paroisses environnantes.

Au même lieu, le 20 ult., à l'âge patriarchal de 80 ans, Sieur François Caubouin de Dostard, sen. Surtout, approcher sa dernière heure, il bémé sa famille affligée, et lui désignant du doigt le ciel, son unique patrie, il expira. Ses funérailles ont eu lieu le 22 ult., avec solennité et suivies d'un grand concours.

CHEMINS DE CROIX.

Le soussigné informe respectueusement les Messieurs du Clergé qu'il a continuellement sous main un certain nombre de beaux Chemins de Croix. Chaque tableau a 40 pages de long sur 36 de large. Les miniatures sont en noyer noir solide et ont 5 ponces de large. Une baguette de plume ondule régit à l'intérieur et à l'extérieur du tableau. Les gravures sont en couleurs.

— A U S I —

Différentes sortes de GRAVURES. GEORGE LECOMTE. Coin des Rues Bon-Aventure et St. Jacques. Montréal, 30 Mars 1852.

LIVRES NOUVEAUX.

SERMON DU PÈRE CHARLES F. DE NEUVILLE, avec l'analyse de chaque sermon et une notice sur l'auteur. 8 vols 12. PETITS SERMONS OU EXPLICATIONS SIMPLES ET FAMILIÈRES, du Symbole de des Apôtres, de l'Oraison Dominicale, de la Salutation Angélique, des Commandements de Dieu, et de l'Église, des Sacraments, et des Pêchés Capitiaux, par un Ecclésiastique du Diocèse de Liège 1 vol 50.

SERMONS DU REV. P. E. MACCARTHY, de la Compagnie de Jésus, 4 vols 12. ÉVANGILE MÉDITÉ, distribué pour tous les jours de l'année, suivant la Concorde des quatre évangélistes, par Girardeau, révisé et corrigé par M. l'abbé Duquesne, 8 vols 12.

DOUBLE ANNEE PASTORALE ou ÉVANGILES suivis de deux introductions pour chaque dimanche et fête de l'année, par M. Raquin, 4 vols 12.

PRONOS POUR TOUTS LES DIMANCHES DE L'ANNEE, avec une méthode pour les faire servir à un dessin de missions, par M. Chevassu, 4 vols 12.

BONNARDEL, cours d'instructions familières sur les principaux événements de l'ancien testament et sur l'abrégé des vérités de la foi et de la morale, 8 vols 12.

LA SCIENCE DU CONFESSEUR, ou conférences ecclésiastiques sur le Sacrement de Pénitence, par une Société de Prêtres réfugiés en Allemagne, 2 vols 80.

En vente chez E. R. FABRE et Cie. N° 3, Rue St-Vincent.

30 mars 1852.

Un jeune homme, muni de bonnes recommandations désirerait se placer comme instituteur. S'adresser à Pévêché. Montréal, 24 fév. 1852.